



CAHIERS DU FONCIER AU TCHAD

Revue scientifique de
L'Observatoire du Foncier au Tchad
Établissement rattaché à l'Université de N'Djaména
Appel à contribution

<https://oft-tchad.com/>

Étude foncière

Vol.7(1), Juin. 2026, ISSN 2077-0884(print)

CAHIERS DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

(ISSN 2077-0804)

APPEL À CONTRIBUTION

Vol 7 (1) Juin 2026

Les cahiers du foncier au Tchad, qui sont une revue des sciences humaines et sociales à comité de lecture de l'observatoire du foncier au Tchad (OFT). L'OFT est une institution rattachée à l'Université de N'Djaména. les Cahiers, vous invitent à soumettre des articles scientifiques pour **Vol 7 (1) Juin 2025**.

Les Cahiers du Foncier au Tchad sont une revue

thématique dont les contributions relèvent des études foncières à parution semestrielle. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

- **Adresses de soumission** :
[cahierfonciertchad@gmail.com/](mailto:cahierfonciertchad@gmail.com) <https://oft-tchad.com/>

-Date limite des soumissions : 30 Avril 2026.

*Cahiers de l'observatoire du Foncier au Tchad (ISSN 2077-0804) sont adossés à l'UNDJ
Appel à contribution*

LIGNE ÉDITORIALE

Les **Cahiers du Foncier au Tchad** sont une revue à comité de lecture de l'observatoire du foncier au Tchad. Ils sont une revue thématique dont les contributions relèvent des études foncières à parution semestrielle. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne

éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Volume : La taille du manuscrit proposé doit être comprise entre **5000 et 8000 mots**. Il doit être écrit en **Arial Narrow, 11 points, interligne simple**.

ACCEPTATION DES ARTICLES

Les articles doivent être envoyés par mail à l'une des adresses électroniques suivantes : cahierfonciertchad@gmail.com / <https://oft-tchad.com/> en respectant les normes de soumission ci-dessous indiquées.

Seules les meilleures contributions seront retenues et publiées.

La revue les *cahiers du Foncier du Tchad* ne peuvent

recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES/LSH)

adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI. Nous citons *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

PRESENTATION DU DES NORMES EDITORIALES D'UNE REVUE DES LETTRES OU SCIENCES HUMAINES.

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :

Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum], [Titre en Anglais]

Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.) ; ne pas automatiser ces numérotations.

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !).

Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur.

Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le

développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique

(exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un

ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références

bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ?*

Éthique, politique, société,
Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967,
*L'homme moderne et son
éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir,
2003, « Islam et philosophie.

Leçons d'une rencontre »,
Diogène, 202, pp. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985,
*Violence technologique et
développement. La question
africaine du développement*,
Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue les Cahiers du
Foncier au Tchad s'interdit
tout soulignement et toute
mise de quelque caractère
que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent
respecter la typographie
française concernant la
ponctuation, l'écriture des
noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des
tableaux, ceux-ci doivent être
numérotés en chiffre romains
selon l'ordre de leur apparition
dans le texte. Ils doivent

comporter un titre précis et
une source.

Les schémas et illustrations
doivent être numérotés en
chiffres arabes selon l'ordre de
leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent
être soumis uniquement par
voie électronique à l'adresse
suivante :

[cahierfonciertchad@gmail.
com](mailto:cahierfonciertchad@gmail.com) / <https://oft-tchad.com/>

Tous les échanges entre le
secrétariat de la revue et
l'auteur se feront uniquement

par internet, il importe donc de
fournir un mail actif que
l'auteur consulte très
régulièrement et d'envoyer
toutes les informations
relatives au processus de
publication des articles
uniquement par mail (les SMS
ne sont pas fiables !).

Les frais d'instruction de l'article sont de **20.000FCFA** (30 euros) payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000FCFA** (environ 46 euros). Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** (75 euros). Les frais d'instruction sont payés à la réception de l'article et les frais d'insertion sont payés après l'acceptation de l'article pour publication. Les frais sont

envoyés par Western union ou express union international à M. TATOLOUM Amame. Le récépissé est envoyé au secrétariat de la revue par mail. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. Ainsi que l'exemplaire de l'auteur.

CONTACTS :

M. TATOLOUM AMAME

TEL :

0023566253019/ e-mail : cahierfonciertchad@gmail.com / <https://oft-tchad.com/> ou à M. DANKABE OUASSOU e-mail: dankabe.ouassou@oft-tchad.com Tel: +23566426731(whatsapp)